



## LA PREVENTION ET LA PRISE DES MALADIES CHRONIQUES- ADDICTIONS

<b>Objectifs Généraux à 10 ans</b>	Eviter la survenue des maladies chroniques chez les personnes à risque
	Guérir, préserver la continuité et la qualité de vie des personnes atteintes des maladies chroniques suivantes : diabète, insuffisance rénale chronique, insuffisance cardiaque, accidents vasculaires cérébraux, maladies cancéreuses, addictions

indicateurs de résultats

Prévalence tabagisme quotidien en population adulte (18-75 ans)

24,1%  
(Baromètre 2014)

Objectifs opérationnels 5 ans	Actions et leviers actions inscrits dans PRS 2018-2023	Programmation FR 2019	Bilan 2019 /Etat d'avancement	Programmation FR 2020 initiale	Programmation FR 2020 actualisée	Bilan 2020 /Etat d'avancement	Programmation FR 2021	2022	2023	Pilote
	<b>1. Observation des conduites addictives et des publics concernés :</b>									
	a) Disposition de moyens locaux d'analyse de la composition des produits en circulation					Rencontre avec le labo du CHU qui pourrait proposer des analyses biologiques en local. Un laboratoire privé propose déjà ce service aux forces de l'ordre et le laboratoire des douanes peut s'occuper de l'analyse des produits (uniquement composition chimique des produits, pas d'analyses biologiques par prélèvements sanguins, urines ...) Soit Sintes, soit Xbt (programme médecins du monde)				
	b) Dispositifs SINTES et TREND face à l'émergence de nouvelles substances addictives	Déploiement à définir avec l'Observatoire Français des Drogues et des Toxicomanies (OFDT)	Venue de IOFDT en 2019 : En attente du rapport définitif de OFDT pour un arbitrage sur l'opportunité de déployer un site TREND à la Réunion		-Exploitation du rapport OFDT -Déploiement dispositif TREND conditionné aux conclusions du rapport définitif OFDT	Exploitation rapport OFDT effectif - Opérateur désigné SAOME- Recrutement effectif du coordonnateur.	Déploiement du dispositif d'observation TREND SINTES Premier résultat attendu en 2022			SAOME
							Structurer la connaissance et l'observation des conduites addictives : installation d'un groupe régional d'observation en addiction			ARS/PREFECTURE
							Lancement de l'étude sur les habitudes de consommation des buveurs à risque	Communication des résultats de l'étude		A déterminer
	<b>2. Prévention des conduites addictives et repérage précoce des personnes avec conduites à risque :</b>									
	a) Programmes de développement des compétences psychosociales dès le plus jeune âge et des compétences éducatives des parents	Poursuivre les programmes déjà financés et initiés.	-Poursuite des actions des programmes probants de prévention des conduites addictives -TABBADO, UNPLUGGED -Adaptation des programmes en cours avec RSMA (cibles 1200 jeunes)	Evaluer les actions, et accentuer en fonction leur déploiement	-Poursuite des programmes déjà financés et initiés	Déploiement des actions limité en 2020 en raison des difficultés de mise en œuvre liées au contexte sanitaire APP lancé dans le cadre du fonds de lutte contre les addictions : 6 projets de prévention des addictions retenus via le développement des compétences psychosociales des jeunes et de leurs parents dont 2 portés ou coportés par des communes	Poursuite expérimentation de programmes de prévention des conduites addictives basés sur le développement des compétences psychosociales des jeunes en milieu scolaire (GBG, Unplugged, Primavera ...) - Redéfinition des méthodes d'intervention en milieu scolaire : Signature convention cadre Education nationale/ARS			ARS
	b) Programmes de prévention des pratiques addictives : produits licites, illicites et sans substance, chez les jeunes	Poursuivre les programmes initiés dans le cadre du Fonds Tabac Evaluation intermédiaire Identification d'autres programmes à déployer (SAOME) Stratégie numérique santé jeune (e-santé)	- Appel à projet régional fonds addiction - Poursuite actions ciblées sur le tabac en milieu scolaire et en centre de formation	Extension des programmes validés Formation des référents addictions dans les établissements scolaires	Soutien à la formation des référents addiction dans les établissements scolaires	Déploiement des actions de prévention limité du fait du contexte sanitaire ( période de confinement ) et des élections municipales	Déploiement programmes de prévention hors milieu scolaire, en quartiers prioritaires (programme de la ville de St-Pierre) Mise en œuvre des programmes suite AAP			ARS/SAOME/RECTORAT
	c) Plan régional de prévention et de prise en charge du Syndrome d'Alcoolisation Fœtale (SAF)	Evaluation intermédiaire du Programme SAF	lancement de l'évaluation du programme SAF . Livrable attendu pour 1er semestre 2020	Ajustement et poursuite du Programme SAF	-Exploitation de l'évaluation intermédiaire du Programme SAF - Ajustement du Programme SAF- élaboration d'une nouvelle feuille de route SAF	Restitution régionale de l'évaluation du plan SAF Présentation des résultats de l'évaluation	Ajustement du plan régional de prévention et de prise en charge des troubles liés à l'alcoolisation fœtale. Réflexion en vue de constitution d'un centre de référence TND, incluant les centres diagnostiques SAF.			ARS/SAOME
	d) Expérimentation sur le territoire Ouest d'une stratégie de repérage global et d'intervention précoce co-construite avec l'ensemble des acteurs institutionnels et associatifs, et extension éventuelle aux autres territoires dans un second temps	Poursuite Préparation extension sur le territoire Est Développement des CJC	Poursuite de l'expérimentation. Restitution du bilan attendu pour le 1er semestre 2020	Extension sur le territoire Est Articulation avec CLS Développement des CJC	-Extension sur le territoire Est du dispositif -Articulation avec CLS -Développement des Consultations Jeunes Consommateurs	Poursuite de l'expérimentation du projet d'intervention précoce sur la zone Ouest et extension sur la zone Est- Financement dédié Extension lancée par SAOME et Addiction France	Poursuite des expérimentations sur la zone EST et Ouest et extension à certains établissements scolaires			ARS/SAOME
	e) Mise en œuvre et pilotage de la charte d'engagement des pouvoirs publics et professionnels contre l'usage nocif ou abusif d'alcool	Pilotage Préfecture	Construction d'un plan d'action sur les contrôles des autorisations et ventes de boissons alcoolisées et sur l'affichage publicitaire lié à l'alcool	Pilotage Préfecture.	Travaux sur la maîtrise de la distribution et de la consommation d'alcool	Eléments préfecture à préciser lors du prochain COPIL ADDICTO				PREFECTURE /MILDECA ARS
	f) Plaidoyer contre le régime dérogatoire outremer sur la fiscalité sur l'alcool		Poursuite							acteurs de la prévention
	g) Reprise des actions nationales de lutte contre le tabac (« Mois sans tabac ») et actions spécifiques de prévention et de lutte contre le tabac dans le cadre du programme régional de réduction du tabagisme	Reconduction avec diversification et extension des actions	Actions menées au titre du Mois sans tabac relayé annuellement par le réseau régional. Inscription dans les CPOM des établissements de santé , en cours de finalisation d'objectifs sur la promotion de la lutte sans tabac	Reconduction avec diversification et extension des actions	-Reconduction avec diversification et extension des actions -Déploiement de la démarche lieux sans tabac	APP lancé dans le cadre du fonds de lutte contre les addictions : 6 projets retenus axés sur la prévention et la réduction du tabagisme dans les établissements de santé , dans les établissements médico-sociaux et établissement pénitentiaire (public avec un risque de surconsommation) Inscription dans les CPOM des établissements de santé d'objectifs sur la promotion de la lutte sans tabac. Financement 3 cliniques pour déploiement du dispositif lieu sans tabac au sein de leur structure	Mise en œuvre des programmes suite APP Extension établissements lieux sans tabac Elargissement périmètre lieu sans tabac aux ESMS et milieu carcéral ( Expérimentation VAPE )			ARS/SAOME
<b>Parcours de santé « addictions »</b>							Définir une stratégie de communication sur la prévention des conduites addictives : installation groupe de travail sous égide de l'ARS.			ARS
	<b>3. Amélioration de la prise en charge des addictions et de la continuité des parcours de santé :</b>									

Objectifs opérationnels 5 ans	Actions et leviers actions inscrits dans PRS 2018-2023	Programmation FR 2019	Bilan 2019 /Etat d'avancement	Programmation FR 2020 initiale	Programmation FR 2020 actualisée	Bilan 2020 /Etat d'avancement	Programmation FR 2021	2022	2023	Pilote
	a) Sensibilisation et formations des professionnels de santé libéraux, hospitaliers et du secteur médico-social à la prise en charge des addictions	Actions du réseau SAOME, lien à faire avec les URPS-CPOM		Actions du réseau SAOME, lien à faire avec les URPS-CPOM	-Actions de sensibilisation des professionnels de santé libéraux, hospitaliers et du secteur médico-social à la prise en charge des addictions - Actions de formation au repérage précoce et à l'intervention brève	Mise en place de formations RPIB par l'ANPAA (et validées DPC), à destination des professionnels de santé et des professionnels du médico-social Formations des infirmières de l'éducation nationale à la prescription TSN Renforcement des consultations de tabacologie dans les établissements de santé (et formation des professionnels à la prescription TSN)	Poursuite des actions			SAOME ANPAA
	b) Réorganisation de l'offre hospitalière selon les 3 niveaux définis par la circulaire addictologie de 2008 impliquant une offre de niveau 1 complète (consultations, ELSA, sevrage simple) à partir d'un établissement disposant d'un service d'urgence	CPOM Etablissements Projet médico-soignant du GHT Convention de coopération	-Renforcement de l'offre avec l'ouverture d'un hôpital de jour de 10 places sur le site Nord du CHU. - Financement de consultations de tabacologie dans les établissements de santé (services de gynécologie obstétrique, de cardiologie de pneumologie) ne disposant pas d'équipes de liaison et de soins en addictologie	CPOM Etablissements Projet médico-soignant du GHT Convention de coopération			Installation d'un Comité technique Régional sur la filière de soins en addictologie			ARS
	c) Réorganisation du maillage de l'offre des CSAPA sur le territoire Ouest autour de 2 pôles à Saint Paul et le Port/La Possession			A mettre en œuvre avec ANPAA et Réseau OTE		Relocalisation de l'ANPAA sur le Port / La Possession acté				ARS
	d) Développement de « l'aller vers » : - Mise en place de consultations avancées par les professionnels des CSAPA dans les communes non couvertes, notamment au sein des structures d'exercice coordonné - Renforcement des interventions des équipes mobiles des CSAPA - Coordination par territoire des missions des équipes mobiles d'addictologie, SAF et de psychiatrie-précarité			A mettre en œuvre avec ANPAA et Réseau OTE		Renforcement des équipes mobiles portées par ANPAA et réseau OTE (+ 60 000 € alloués à l'Anpaa pour avoir une équipe de 4 ETP sur le secteur Nord-Est et + 110 000 € alloués au réseau Ote pour avoir 4 ETP sur le secteur Sud-Ouest)		Prise en charge des addictions dans les CPTS créées ou en cours de construction		ARS / SAOME / Tip@santé
	e) Coordination territoriale des prises en charge des comorbidités psychiatriques et addictologiques entre CSAPA, CMP et services hospitaliers d'addictologie			A développer		Organisation d'un webinaire régional (psychiatrie-addiction)				CTSM/SAOME
	f) Inscription des CSAPA dans la coordination des parcours de santé des patients avec addiction, en complémentarité des professionnels libéraux, dans le cadre de la PTA		CSAPA non composante de la PTA	Intégration comme composantes de la PTA			Travaux DAC			ARS
	g) Elaboration d'un référentiel des missions de chaque acteur du parcours : entrée, prise en charge, accompagnement	Production du référentiel partagé	Action non aboutie	Production du référentiel partagé		Action non mise en œuvre	Production d'un annuaire numérique			SAOME
	h) Mise en place d'une continuité de prise en charge des patients entre les passages aux urgences, les ELSA et les CSAPA						Réflexion à mener dans le cadre du comité technique régional sur la filière de soins en addictologie			ARS
	i) Elaboration de modalités spécifiques d'accompagnement des addictions sans produit			Révision des projets des CSAPA			Réflexion à mener dans le cadre du comité technique régional sur la filière de soins en addictologie Evaluation de l'activité des ELSA + renforcement des moyens			ARS
	j) Renouvellement du volet « prise en charge des addictions en milieu pénitentiaire » dans le cadre des conventions santé-justice	Finalisation des conventions Etablissements de santé /Administration pénitentiaire Finalisation et déploiement de la convention Justice sur le suivi pré-sententiel des auteurs de délits avec addictions	-Actions non abouties -Programmation à revoir	Mise en œuvre		Convention signée entre l'ARS, la justice et l'association SCIE (service de contrôle judiciaire et d'enquête) Premiers accompagnements en cours	Organisation de journées professionnelles entre acteurs de la justice et acteurs de l'addictologie	Evaluation la convention		ARS/AP/Justice SAOME
	<b>4. Réduction des risques et des dommages liés aux conduites addictives</b>									
	a) Programme de « prescription accompagnée d'Artane » porté par le réseau SAOME, sous réserve de validation nationale	Relance du ministère de la santé et de la MILDECA	Dossier non abouti malgré les relances. En attente de validation du national			Dossier non abouti malgré les relances. En attente de validation du national	Protocole à valider au niveau régional sous couvert d'une réponse du national- sinon, à inclure dans protocole de recherche contrôlé.			ARS
	b) Création d'un CAARUD, ou d'une fonction CAARUD, sur les territoires qui en sont dépourvus en lien avec le CSAPA du territoire	Sous réserve financements nationaux	Financement effectif pour le fonctionnement d'une équipe mobile CARRUD	Sous réserve financements nationaux		Accompagnement financier reconduit en 2020 dédié au CAARUD permettant un renforcement de l'équipe mobile du réseau Ote (110 000 € soit un renforcement de 2 ETP pour avoir une équipe de 4 ETP intervenant sur secteur Sud-Ouest)				ARS